



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds alternatif de gestion du risque TD. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec GPTD au 1-800-588-8054 ou à l'adresse tdadvisor@td.com, ou visitez le www.td.com/ca/fr/gestion-de-placements-td.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Le fonds commun de placement est un fonds commun de placement alternatif. Il est autorisé à investir dans des catégories d'actifs ou à employer des stratégies de placement qui ne sont pas permises pour les fonds communs de placement classiques. Les stratégies qui distinguent le fonds des fonds communs de placement classiques comprennent notamment : une plus grande capacité à recourir à des instruments dérivés à des fins de couverture ou à d'autres fins; une capacité accrue de vendre des titres à découvert; et la capacité d'emprunter des fonds à des fins de placement. Même si ces stratégies peuvent être utilisées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du fonds, il pourrait arriver, dans certaines conditions de marché, que ces stratégies accélèrent la baisse de valeur de votre placement.

Bref aperçu

Code du fonds	TDB2375	Gestionnaire du fonds	Gestion de Placements TD Inc.
Date de création de la série	1 novembre 2022	Gestionnaire de portefeuille	Gestion de Placements TD Inc.
Valeur totale du fonds au 31 mai 2023	25 544 835 \$	Distributions	Vers la fin de chaque mois; taux de distribution annualisé cible de 8 % fondé sur la valeur liquidative par titre à la fin de l'année civile précédente. Les distributions sont automatiquement réinvesties, sauf si l'option en espèces est sélectionnée.
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,91 %	Placement minimal	5 000 \$ au départ; aucun placement subséquent minimal

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds cherche à générer un revenu modéré en offrant un certain potentiel de croissance du capital à long terme, tout en tentant de réduire la volatilité du portefeuille. Le fonds investira principalement dans des parts d'autres fonds d'investissement, y compris des fonds négociés en bourse et d'autres fonds communs de placement alternatifs, gérés par GPTD. Le fonds utilisera une combinaison de stratégies de placement classiques et alternatives, notamment le recours à l'effet de levier, au moyen d'une exposition aux instruments dérivés, aux ventes à découvert et/ou aux emprunts. L'exposition brute globale du fonds à l'effet de levier, qui correspond à la somme de ce qui suit, ne doit pas dépasser 300 % de la valeur liquidative du fonds : i) la valeur totale de l'encours de la dette aux termes de conventions d'emprunt; ii) la valeur marchande totale de tous les titres vendus à découvert; et iii) la valeur notionnelle totale des positions du fonds sur des dérivés visés, sauf ceux qui sont utilisés à des fins de couverture.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2023. Ceux-ci changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (31 mai 2023)

1. Fonds alternatif de réduction du risque TD, Série O	64,9 %
2. Fonds d'obligations mondiales sans restriction TD, Série O	18,6 %
3. Fonds Opportunités de revenu TD, Série O	7,4 %
4. Trésorerie (découvert bancaire)	7,3 %
5. Bon du Trésor – Gouvernement du Canada 4,450 % 12 octobre 2023	0,9 %

Pourcentage total des dix principaux placements 99,1 %

Nombre total de placements 5

Répartition des placements (31 mai 2023)

Répartition de l'actif

Fonds d'investissement alternatifs	64,9 %
Fonds d'obligations mondiales	18,6 %
Fonds d'obligations canadiennes	7,4 %
Trésorerie (découvert bancaire)	7,3 %
Autres actifs (passifs) nets	0,9 %
Placements à court terme	0,9 %

-35 0 35 70

**Quel est le degré de risque?**

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Degré de risque

GPTD estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible**Faible à
moyen****Moyen****Moyen à
élevé****Élevé**

Pour en savoir davantage sur le degré de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez les rubriques « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » et « Qui devrait investir dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif, le fonds n'est pas garanti ni assuré. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des titres de la Série FT8 du fonds depuis sa création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ces renseignements ne sont pas disponibles parce que la période de rendement des titres de la Série FT8 du fonds compte moins d'une année civile complète.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ces renseignements ne sont pas disponibles parce que la période de rendement des titres de la Série FT8 du fonds compte moins d'une année civile complète.

Rendement moyen

Ces renseignements ne sont pas disponibles parce que la période de rendement des titres de la Série FT8 du fonds s'étend sur moins de 12 mois consécutifs.

À qui le fonds est-il destiné?

Le fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- ont un horizon de placement de moyen à long terme;
- recherchent un fonds commun de placement alternatif qui pourrait recourir à l'effet de levier;
- préfèrent laisser à des gestionnaires professionnels le soin de la sélection et de la composition de leurs placements;
- recherchent une solution de placement qui vise à procurer un rendement plus stable par rapport au marché boursier;
- peuvent tolérer de faibles variations de la valeur de leur placement;
- recherchent une distribution mensuelle qui peut comprendre un remboursement de capital.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer et le moment où vous devez le payer varient en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, le type de distributions effectuées par le fonds et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, vous devez inclure les distributions imposables du fonds dans votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série FT8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1 Frais d'acquisition

Cette série est offerte sans frais d'acquisition, ce qui signifie que vous ne payez pas de frais d'acquisition lorsque vous l'achetez.

2 Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 31 décembre 2022, les frais du fonds s'élevaient à 0,97 % de sa valeur moyenne, ce qui correspond à 9,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur du fonds)**Ratio des frais de gestion (RFG)**

Il s'agit de la totalité des frais de gestion et de tous frais, coûts et rémunérations que le fonds engage qui ne sont pas payés par le gestionnaire. GPTD a renoncé à certains frais du fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

0,91 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais d'opérations du fonds.

0,06 %

Frais du fonds**0,97 %**

**Renseignements sur la commission de suivi**

GPTD ne verse aucune commission de suivi pour cette série du fonds.

3 Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des titres du fonds.

Autres frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du coût d'achat de ces titres si vous les faites racheter ou les échangez contre des titres d'un autre fonds dans les 7 jours suivant l'achat. Ces frais sont versés au fonds.
Frais de compte contre rémunération	Cette série vous est offerte si vous avez un compte à honoraires ou un compte intégré pour lequel vous payez des frais directement à la société de votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec GPTD ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Gestion de Placements TD Inc.

C.P. 100

66, rue Wellington Ouest

TD Bank Tower

Toronto-Dominion Centre

Toronto (Ontario) M5K 1G8

1-800-588-8054

tdadvisor@td.com

**www.td.com/ca/fr/
gestion-de-placements-td**

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.